



LE RÉFLEXE

Édition décembre 2016



LA SOLIDARITÉ D'ABORD ET AVANT TOUT



Ann Gingras
Présidente CCQCA

L'année 2017 pointe déjà son nez et elle s'annonce comme 2016 qui a été tout sauf tranquille, à en juger par le nombre incroyable de luttes qui ont été menées. À la base de chaque lutte, nous retrouvons la nécessaire quête du respect au travail et dans la vie de tous les jours.

C'est le cas avec nos camarades de l'Hôtel Pur et de l'Hôtel Classique qui négocient le renouvellement de leur convention collective. Leurs luttes méritent tout notre soutien par une présence sur les lignes de piquetage et par un appui financier leur permettant de tenir la minute de plus, surtout en cette période des fêtes.

LA CHARITÉ vs LA SOLIDARITÉ

Lorsqu'on parle de « respect », comment ne pas s'indigner devant l'utilisation pour des fins électoralistes de drames que vivent des personnes en situation de pauvreté comme l'a fait le député caquiste de Lévis, François Paradis. Il se présente comme un homme au grand cœur dans une vidéo savamment tournée auprès de deux dames de son comté. Je veux bien qu'il ait fait la différence, du moins sur le coup, mais pour ces personnes, le lendemain se présentera de façon tout aussi douloureuse. Rien ne changera pour elles, car en réalité notre filet de sécurité sociale est tellement rempli de trous que les personnes ne cessent de glisser entre les mailles.

Lorsque nous apprenons que le recours aux banques alimentaires est à la hausse, et ce, malgré un taux de chômage très faible dans la région, il y a quelque

chose qui ne fonctionne pas, car plus de 25 % des personnes qui les fréquentent occupent un emploi. Le maire de Québec, Régis Labeaume, ne cesse de se targuer des multiples créations d'emplois. De quelles sortes d'emplois s'agit-il? Des emplois précaires et des emplois au salaire minimum qui ne permettent pas aux gens de sortir de la pauvreté. C'est justement la raison pour laquelle une hausse immédiate du salaire minimum à 15 \$ l'heure est plus que nécessaire. Ah, mais ça alors! François Paradis est contre, tout comme son parti. Il était aussi pour le resserrement des règles d'admissibilité à l'aide sociale piloté par le gouvernement Couillard. Pour M. Paradis et son parti, la charité est une bien meilleure alternative. De cette façon, on peut choisir « nos pauvres » et ainsi les maintenir dans une situation de dépendance et de reconnaissance plutôt que de prôner des véritables mesures sociales qui pourraient leur permettre de vivre dignement.

Bien oui, je donnerai à la Guignolée et à toutes les autres collectes, car pour l'instant, à défaut d'un plan d'ensemble comprenant des mesures et de réelles politiques de lutte à la pauvreté qui constituent notre « *bien commun* », trop de personnes vivent des situations inacceptables de misère. Comme d'habitude, les premiers qui se feront le grand plaisir d'aller livrer leurs chèques (*devant caméras*), ce seront les députés libéraux, avec Philippe Couillard en tête. Ces mêmes personnes qui se sont toutes élevées, les unes après les autres à l'Assemblée nationale afin de détricoter ce même filet social avec les mesures d'austérité... cherchez l'erreur!

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ, PLUS QUE JAMAIS CSN

Parmi les affres du gouvernement Couillard, il y a la création des mégastructures dans le réseau de la santé et des services sociaux; CLSC, CH, CHSLD, oubliez ça! Faisons place au CIUSSS de la Capitale-Nationale et au CISSS de Chaudière-Appalaches. D'immenses structures où maintenant les syndicats doivent s'affronter dans une vaste campagne de changement

d'allégeance. Diviser pour mieux régner n'aura jamais été aussi vrai. La CSN est fortement majoritaire dans le réseau de la santé et des services sociaux (*voir le tableau à l'endos du journal*) et les autres organisations syndicales y jouent leur survie.

À travers le Québec, ce sont 236 000 travailleuses et travailleurs qui seront conviés à un vote postal du 30 janvier au 24 février 2017 dont 120 800 sont à la CSN. On les regroupe au sein des quatre catégories de personnel suivantes : catégorie 1 - soins infirmiers et cardiorespiratoires, catégorie 2 - personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers, catégorie 3 - personnel de bureau, technicien-nes et professionnel-les de l'administration et catégorie 4 - techniciennes, techniciens et professionnel-les. Ces quatre catégories composent dans la réalité des unités d'accréditation syndicales présentes dans des établissements gigantesques. À titre d'exemple, le CIUSSS de la Capitale-Nationale s'étend de la région de Portneuf jusqu'à la région de Charlevoix sur une superficie de 18 623 km² avec 11 établissements pour 203 installations. Pour sa part, le CISSS de Chaudière-Appalaches s'étend sur 15 066 km² avec 103 installations. Après le vote, le défi sera grand pour avoir une vie syndicale active dans des entités aussi vastes.

Nous savons pertinemment que la seule organisation syndicale qui sera en mesure de remplir le défi sera la CSN. Certes, les autres se font aller en période de maraudage, mais où étaient-elles lors de la réforme Barrette, à chacun de ses faux pas ou pour défendre les travailleuses et les travailleurs du réseau?

Nous faisons appel à l'ensemble des membres CSN indépendamment de votre secteur d'activité. Vous connaissez toutes et tous des personnes qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux soit de la famille, des ami-es ou des voisins. N'hésitez pas à les interpeller sur le choix important qu'ils auront à faire en 2017. Ils doivent voter. Nous sommes convaincus que c'est le seul choix possible pour continuer à faire un contrepoids au gouvernement Couillard. Faire un choix autrement, ce serait de faire plaisir au docteur Barrette.

Sur ce, au nom du comité exécutif du conseil central, je vous souhaite un excellent temps des fêtes avec les vôtres, que vous puissiez avoir le temps de profiter des liens tout à fait solidaires!

En 2013, lors du maraudage, les employé-es de chez Garant ont choisi, très majoritairement, une affiliation à la CSN. Lors de la négociation de notre première convention collective CSN, en octobre 2013, j'ai commencé à militer à titre de responsable à la mobilisation et de délégué. Par la suite, j'ai été élu président de notre syndicat en février 2014, poste que j'occupe encore à ce jour.

Notre comité exécutif est composé, en grande partie, de jeunes travailleurs qui n'ont pas hésité à s'impliquer. Nous avons un comité paritaire de formation et un comité paritaire SST. Au congrès du CCQCA de 2016, c'est avec joie que nous avons été récipiendaire du prix Georges-Etienne-Tremblay pour notre travail global en santé et sécurité ce qui constitue une grande réussite pour notre syndicat qui en est quand même à ses débuts.

Je me suis impliqué au comité des jeunes du conseil central, car je suis convaincu que, contrairement à ce que l'on entend, les jeunes ne sont ni égoïstes ni indifférents face à leur syndicat ou aux grandes causes. L'apathie ou l'indifférence n'est pas le propre d'une seule génération, mais est malheureusement un fléau qui afflige notre société de façon générale.

Les générations passées se sont battues avec acharnement et conviction pour se faire respecter et pour bâtir un filet social. Il doit en être de même pour la génération actuelle. Les gains obtenus par les militantes et militants plus anciens, nos acquis qui bénéficient à toutes et tous, se doivent d'être défendus avec la même passion que les revendications des plus jeunes. Je crois que la seule façon de progresser est de se parler pour se comprendre pour ainsi établir des liens solides et solidaires. Bien connaître et comprendre les luttes du passé et bien comprendre les besoins des jeunes membres de nos syndicats ne peut que nous renforcer collectivement. Ce n'est que par cette implication et l'union de nos forces que nous arriverons à faire avancer nos conditions de travail ainsi que nos conditions de vie. Le militantisme a peut-être changé, les discours et les stratégies aussi, mais les objectifs transcendent les générations soit d'améliorer nos conditions de travail au quotidien, avoir des milieux de travail sains et sécuritaires, un salaire décent peu importe le sexe et l'âge, une retraite décente à la fin de notre vie professionnelle, et finalement, le respect en tout temps.

Je suis père de trois jeunes garçons qui, je le souhaite, bénéficieront de meilleures conditions de travail que nous, car il ne faut pas l'oublier, nos enfants sont l'avenir et ils auront éventuellement leurs luttes à mener. Nous aurons à notre tour, la responsabilité de les soutenir solidairement.

N'oublions pas que le passé est **Garant** de l'avenir!

Maxime Jobin

Président STT Outils Garant CSN

Membre du comité des jeunes CCQCA

Vos luttes, notre respect!

Gilles Lamontagne
1^{er} vice-président CCQCA

Des luttes, il y en a toujours quand des femmes et des hommes décident de se tenir debout afin de se faire respecter !

Saluons ici les gens de l'**Hôtel Classique** qui entament une 11^e semaine de grève. L'employeur ne recule devant rien pour tenter de briser la détermination des membres de ce syndicat. Dès le début des négociations, il tente un coup de force en cédant la buanderie et les services d'entretien des chambres au secteur privé. La réaction des gens est alors de voter immédiatement la grève afin de faire comprendre à l'employeur qu'ils ne reculeront pas devant ses attaques déloyales. Sans hésiter, le Service juridique de la CSN a déposé des demandes d'injonctions devant le TAT (Tribunal administratif du travail) afin de faire reconnaître ces cessions comme étant illégales durant un conflit. Ces actions de l'employeur n'ont jamais atteint le moral des membres, mais au contraire, elles ont su soulever la détermination des syndiqué-es, qui jour après jour, se tiennent fièrement devant l'hôtel afin de faire connaître à la population leurs revendications et leur détermination afin d'obtenir gain de cause. Bien que la négociation tarde, les syndiqué-es de l'Hôtel Classique ont eu de bonnes nouvelles. Deux juges leur ont donné entièrement raison en reconnaissant que l'employeur était dans l'illégalité. Les tentatives de se départir de certaines activités de l'hôtel équivalaient ni plus ni moins à une utilisation éhontée des briseurs de grève. Bravo à Jean Mailloux du Service juridique de la CSN pour son acharnement à faire valoir les droits des syndiqué-es de l'Hôtel Classique.

Saluons les gens de l'**Hôtel Pur** qui malgré les négociations qui allaient bon train se sont vus imposer un lock-out sauvage le 11 novembre dernier. La veille, les syndiqué-es, en assemblée générale, avaient rejeté à 83 % les offres qualifiées de finales et globales par l'employeur. Dès le début, l'employeur déposait des demandes qui auraient eu comme effet de faire reculer les conditions de travail de ces femmes et de ces hommes de 30 ans. Devant cet état de fait, les syndiqué-es ont demandé qu'un conciliateur soit nommé et puisse agir rapidement afin de conclure une entente dans les plus brefs délais. Il n'est pas question pour les membres de sortir de la négociation coordonnée et de négocier sur la place publique comme a tenté de le faire l'employeur. Il n'est pas question que ce soit les travailleuses et les travailleurs de l'Hôtel Pur qui paient les 5 millions de dollars qu'ont coûté les rénovations de l'hôtel. C'est la première négociation que le syndicat entreprend avec le nouveau propriétaire qui a acquis l'hôtel en 2015. La détermination des gens est tellement à toute épreuve qu'ils n'ont pas hésité à voter la grève à plus de 90 %, en réponse au lock-out, afin de bien faire comprendre à l'employeur que le respect ça commence dès maintenant.



Saluons aussi la lutte des **agents de la paix** en services correctionnels. Ils entament leur négociation contre un employeur des plus rébarbatifs. L'employeur a plusieurs reculs sur la table concernant le salaire et le régime de retraite. Bien que le régime de retraite ait fait l'objet de négociation en 2012, l'employeur revient ainsi sur un enjeu essentiel qui profite à tous et qui est entièrement viable. C'est une fin de non-recevoir pour les salaires. L'employeur ne semble pas comprendre la nécessité d'un traitement salarial à la hauteur de la responsabilité de ces travailleuses et de ces travailleurs. De plus, l'état délabré des établissements où travaillent ces gens les inquiètent et amène plusieurs revendications sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. Les agentes et agents de la paix ont donc entamé une série de moyens de pression afin de se faire entendre. Des actions ciblées et communes au travers de la province font parties de leur plan d'action. Leur détermination est évidente, elle l'a particulièrement été le 23 novembre dernier, lorsque plus d'une centaine d'agentes et d'agents sont allés porter leur message au député Sébastien Proulx. Pendant ce temps, d'autres syndiqué-es aux quatre coins de la province agissaient de la même manière. Nous ne pouvons que souhaiter que le gouvernement saura entendre les demandes de ces camarades afin d'éviter qu'ils ne soient obligés d'accroître leurs moyens de pression.



Saluons les gens du **Manoir Sully** un centre d'hébergement privé qui amorce sa négociation. Ils ont déjà tenu une ligne de piquetage le 25 novembre dernier afin d'appuyer leurs demandes. Leur revendication ? Obtenir 0,50 \$ de l'heure par année pour les trois prochaines années! Le *Groupe Les Bâtisseurs* (le propriétaire) continue de faire la sourde oreille à des gens qui gagnent juste un peu plus que le salaire minimum

alors que des agrandissements sont en cours. Les coûts sont estimés à plus de 6 millions de dollars. C'est inconcevable que des personnes soient ainsi traitées. C'est une question de dignité humaine.



Soulignons que nos **RMU** (répondants médicaux d'urgence) du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la centrale de coordination santé région de Québec (CSN) font toujours une grève « administrative » et espèrent conclure prochainement le renouvellement de leur convention collective.

En terminant, je m'en voudrais de passer sous silence les **paramédics** qui ont obtenu, au cours du mois de novembre, leur mandat de grève. J'ai personnellement participé, avec le conseiller de la fédération, à la tournée de différentes assemblées d'informations dans la région de Charlevoix. C'est avec une participation à la hauteur de leur détermination, que ces femmes et ces hommes ont accepté à l'unanimité de soutenir leur comité exécutif par divers moyens de pression allant jusqu'à la grève, si nécessaire. Une fois de plus, c'est une belle preuve du désir de ces gens de se faire respecter.



Camarades, c'est ensemble que nous sommes plus forts!

S O L I D A R I T É !



23 novembre - Agents de la paix - Services correctionnels



Manifestation du 15 novembre pour la hausse du salaire minimum



Frédéric Desrosiers, militant de l'Hôtel Classique



Conférence de presse Thetford Mines le 21 novembre
De gauche à droite: Denis Bertrand, Ann Gingras, Nancy Corriveau et Patrick Grégoire.



Lucie Longchamps, RSG en milieu familial



Nathalie Cardinal, Ann Gingras et Lucie Longchamps pendant la présentation du CCQCA



Jean-Martin Aussant pendant l'assemblée générale du 12 octobre



Manifestation des centres d'hébergement privés le 17 novembre



Assemblée générale du 12 octobre

LETTRE À MARIE

Emilia Castro
2^e vice-présidente CCQCA

Chère Marie,

Nous sommes en train de préparer le rassemblement dans notre ville, aujourd'hui, pour dénoncer la culture du viol. Comme tu le sais, il y a eu au Québec d'importants rassemblements et des manifestations pour dénoncer la violence faite aux femmes. Comme les femmes au Chili, en Argentine et dans combien d'autres pays nous nous mobilisons pour dire « *C'est assez* »!



Crédit photo: Journal Le Soleil

Dans un autre ordre d'idées, imagine-toi que le gouvernement Couillard a déposé le 26 octobre dernier, sa mise à jour économique et financière de son gouvernement avec des investissements de l'ordre de 2,2 milliards de dollars. Je suis en colère contre ce gouvernement qui a effectué des coupures dans les services publics, dans les services de garde qui étaient un joyau du Québec. De plus, il a coupé dans les organismes communautaires, et aujourd'hui, on annonce un saupoudrage des investissements pour nous faire oublier les effets néfastes de ses mesures d'austérité. Quel culot! Ils sont déterminés à réduire la taille de l'État en préparant la privatisation de nos services publics. C'est pour ces raisons que nous devons continuer notre mobilisation surtout qu'ils ont commencé à se préparer pour la prochaine campagne électorale.

Je suis en colère parce que selon les données du Forum économique mondial d'octobre, il faudra attendre 170 ans avant que les femmes gagnent autant que les hommes. Cette organisation basée en Suisse signale dans son rapport annuel, que ce sont dans les secteurs de l'économie et de la santé que nous avons la plus grande disparité entre les hommes et les femmes. Est-ce que cette réalité correspond seulement au pays du sud? Non, le Canada se situe au 35^e rang devant la Pologne et la Colombie, mais après l'Espagne et l'Argentine.

Pour ce qui est de l'éducation, le Canada partage le premier rang, mais où le tableau se noircit, c'est en ce qui concerne la participation et les possibilités économiques. Le pays est classé 49^e sur l'émancipation politique, et 108^e sur l'index de la santé et de la survie. Notons que le forum a clairement indiqué que les inégalités gâchent considérablement les talents et freinent la croissance économique.

Nous avons beaucoup de travail à faire chère amie, mais nous sommes des personnes combattantes et décidées à faire changer les choses. J'en profite pour saluer nos amies du Guatemala en particulier le travail de Sandra Moran comme député.

Tendresses,

Emilia



Les conséquences de l'austérité

Yves Fortin
Secrétaire général CCQCA

Il aura fallu un rapport accablant d'un coroner dénonçant un manque flagrant de personnel attiré aux soins aux malades, pour que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, reconnaisse, à mots couverts, que les coupures budgétaires ont des conséquences directes sur la population.

Au-delà de ce drame inacceptable, il y avait quelque chose de prévisible que la CSN dénonce depuis plusieurs années. Avec l'ampleur des coupures budgétaires qui ont littéralement affecté les services et les soins, en augmentant considérablement la charge de travail du personnel en nombre nettement insuffisant, on assiste à une hausse constante de cas d'épuisement professionnel et de détresse psychologique, amenant son lot de risques et une dégradation de la qualité des services.

Cette situation déplorable touche l'ensemble de l'équipe soignante soit les infirmières, infirmières auxiliaires et notamment, les préposé-es aux bénéficiaires trop souvent laissés pour compte. Ces personnes œuvrent quotidiennement au bien-être des patients en dispensant des soins d'hygiène, de l'aide à l'alimentation, les bains et une foule de petits gestes et d'attentions qui réconfortent et rendent la vie en institution de santé un peu plus agréable.

Ces catégories de personnel sont également touchées par les compressions budgétaires alors que les besoins ne cessent de croître en raison du vieillissement de la population et un alourdissement des usagères et usagers. Les ratios qu'imposent les gestionnaires du réseau relèvent d'un mode attribuable à la production en usine, où chaque acte posé est minuté, peu importe l'état de santé (physique ou psychologique) du patient. Cela doit être dénoncé, car la relation entre les patients et le personnel soignant est réduite au minimum. Ça, le docteur Barrette devrait s'en préoccuper et cesser de prétendre faussement que sa réforme s'attaque à la bureaucratie. Ça touche indéniablement les services à la population et les conditions de travail de milliers de femmes et d'hommes qui ouvrent corps et âme au quotidien pour que les patients en souffrent le moins possible.

Monsieur Barrette, les mesures d'austérité imposées par votre gouvernement ne sont pas une vue de l'esprit ni une manigance syndicale. Lisez le dernier rapport de la Protectrice du citoyen ou du Vérificateur général.



La Caisse d'économie solidaire est la principale institution financière des syndicats CSN.

Votre épargne sert à financer des projets collectifs au Québec.

- › Les Urbainculteurs
- › Clinique SABSA
- › Ex-Machina
- › Recyclage Vanier
- › Coopérative funéraire des Deux Rives
- › Cohabitat Québec
- › Craque-Bitume
- › Méduse
- › Coop Carbone



Gérald Larose
Président



Desjardins
Caisse d'économie solidaire



1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

QUI VEUT LA PEAU DE LA CSN?

Pionnière de l'organisation syndicale des travailleuses et travailleurs de la santé, la CSN a su s'imposer au fil du temps comme une force incontournable dans ce secteur. De fait, nous représentons plus de 120 800 membres dans toutes les catégories, et ce, à la grandeur du territoire québécois. La vaste majorité de ces membres seront appelés à participer au vote d'allégeance syndical qui se tiendra du 30 janvier au 24 février 2017. Un défi important pour notre mouvement, qui sera sans conteste la cible principale des autres organisations syndicales.

Le choix de la solidarité

Être à la CSN aujourd'hui, c'est faire le choix de la solidarité. C'est reconnaître qu'au-delà des statuts d'emploi, les travailleuses et travailleurs de la santé agissent en complémentarité les uns avec les autres. Cette approche diffère d'autres organisations syndicales exclusivement centrées sur la défense d'une identité professionnelle particulière, comme l'APTS ou la FIQ.

Certes, les membres de la CSN trouvent au sein de leur propre syndicat et de leur fédération respective un forum et des ressources pour discuter et défendre leurs intérêts spécifiques. La différence qu'offre la CSN réside toutefois dans l'existence d'instances communes, où se côtoient les travailleuses et travailleurs de tous les secteurs. Dans ces lieux communs, nous sommes amenés à débattre et à prendre des positions sur des enjeux de société. Bref, c'est grâce à l'existence de cette solidarité que la CSN joue depuis plus de 100 ans un rôle d'acteur majeur du changement social dans la société québécoise.

L'autonomie, ce mot galvaudé

En période de maraudage, certains mots sont tellement galvaudés qu'ils semblent ne plus vouloir rien dire. L'autonomie est précisément l'un de ces termes. Or, quoi qu'en disent nos adversaires, la CSN est la seule organisation ayant fait de l'autonomie un principe cardinal inscrit dans nos propres statuts. Rappelons que nous sommes la seule organisation qui offre

une procédure souple de désaffiliation, n'a aucun pouvoir de mise sous tutelle du comité exécutif ou de saisie des biens et laisse aux syndicats le pouvoir de déterminer leurs priorités et de gérer leur trésorerie. À la CSN, les syndicats sont maîtres de leur destinée.

Mobilisée pour les services publics

La CSN, notamment par la voix du conseil central, s'est portée activement à la défense du réseau public de santé. À titre d'exemple, pensons à nos interventions dénonçant le projet de privatisation de la buanderie Partagec. Nos actions dans ce dossier auront participé à démolir les arguments trompeurs qui fondaient ce projet pernicieux. De même, la CSN a prouvé sa capacité de mobilisation au cours de la dernière négociation du secteur public. Alors que la FIQ faisait cavalière seule et créait un précédent en acceptant d'abandonner des poursuites en vertu de l'équité salariale et que, d'autres part, les autres organisations faisaient accepter à leurs assemblées générales la première entente de principe sur la base du choix « être décrété ou accepter l'entente », la CSN a pu obtenir davantage grâce à sa ténacité.

Au niveau de la négociation et de la défense du réseau public, la CSN a su s'imposer à titre d'acteur incontournable dans la défense du réseau.

Ensemble pour promouvoir la CSN

Notre mouvement dérange. Par notre capacité de mobilisation et le rôle que nous assumons dans le débat public, nous agaçons le gouvernement et, au premier chef, le ministre Barrette. De même, l'ensemble des autres organisations syndicales salive aujourd'hui à l'idée d'occuper notre place et d'imposer dans le secteur de la santé un syndicalisme davantage corporatiste, exclusivement axé sur la défense des intérêts professionnels. C'est donc l'ensemble des membres du mouvement CSN qui doit être interpellé par cette épreuve. Profitez du temps des fêtes pour parler à vos proches du réseau de la santé de la CSN!

Marc-André Blais
Conseiller syndical, Service de syndicalisation



**UNE FORCE
INCONTOURNABLE**

Hommage à Michel Chartrand

Le 25 octobre dernier, la 2^e vice-présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches a été invitée au lancement du livre rendant hommage à Michel Chartrand. Voici l'allocution livrée par Émilía Castro :

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi de prendre la parole ce soir, afin de rendre hommage au camarade Michel Chartrand.

Michel était un homme solidaire, combatif et mobilisateur. Son engagement était pour la classe ouvrière d'ici, comme d'ailleurs.

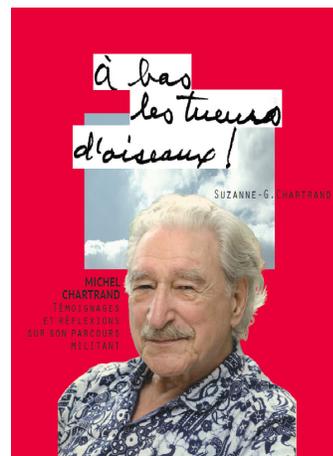
J'ai encore en mémoire sa solidarité envers nous les Chiliennes et Chiliens, arrivés au Québec après le coup d'État de Pinochet. Homme de conviction, homme libre, homme de parole, ce sont les mots qui décrivent si bien Michel. Au Chili, nous avons eu Clotario Blest, grand syndicaliste, fondateur de la Centrale unique de travailleurs, au Québec, il y a eu Michel Chartrand. Un grand démocrate, je me rappelle encore de ses paroles lors d'une entrevue, il disait : « parce que je crois en la démocratie : le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Je crois à l'égalité de toutes les femmes et de tous les hommes, parce que je crois en la justice, parce que je crois en la liberté à conquérir quotidiennement.

BIENVENUE

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU JARDIN MOBILE DES HALLES DE SAINTE-FOY - CSN

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE MAISON JOB - CSN

Nous souhaitons la bienvenue au 15 salarié-es du Jardin Mobile des Halles de Sainte-Foy et aux 18 salarié-es de la Maison de Job.



Je crois que chacune et chacun doivent être en mesure de participer aux décisions et d'assurer des responsabilités à son niveau ».

J'ai une pensée pour sa compagne de vie et d'engagement Simone Monet-Chartrand, grande militante féministe.

Il nous manque notre camarade, surtout dans la conjoncture actuelle où il est plus que jamais nécessaire de se mettre debout pour combattre le système actuel qui s'attaque aux travailleuses et travailleurs et aux plus démunis de notre société. Lui rendre hommage est de continuer notre engagement politique afin de construire un monde plus juste, plus équitable et égalitaire. Lui rendre hommage est d'affirmer plus que jamais les valeurs qui ont guidé son engagement. Nous disons : **à bas les tueurs d'oiseaux! Nous construirons un monde où les oiseaux chanteront la liberté!**

Le Réflexe est publié quatre fois par année par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

Il est tiré en 1200 exemplaires et est distribué gratuitement à tous les syndicats affiliés au conseil central.

Rédaction: Ann Gingras, Émilía Castro, Yves Fortin, Maxime Jobin, Marc-André Blais et Gilles Lamontagne

Conception et réalisation: Bérengère Lottin

Crédit photos: Clément Allard, Raphaële Duplain, Ann Gingras, Michel Giroux, Louise Leblanc et Pierre R. Lachance

La bonne place pour nous suivre

Des idées pour protéger votre voiture ou votre demeure, des astuces santé, ou encore des conseils financiers; voilà autant de sujets qui sauront vous interpeller, vous informer et vous guider.

Suivez-nous sur Facebook dès aujourd'hui!



facebook.com/SSQ

Janvier 2017

10 - 11 - 12	Exécutif syndical 1
18 - 19	Trésorerie
25 - 26	ISST
30-31	Entraide

Février 2017

1 - 2 - 3	Exécutif syndical 2
8 - 9 - 10	AMT
15	Condition féminine *
17	Comité de surveillance
28	Journée thématique en SST à l'Hôtel Clarion

Mars 2017

1 - 2 - 3	Exécutif syndical 1
7 - 8 - 9	ASP
8	Journée des femmes
23	Secrétariat
28 - 29	ISST

Avril 2017

5 - 6 - 7	AMT
12 - 13	Entraide
19 - 20	Trésorerie
26	Secrétariat

Mai 2017

12	Comité de surveillance
16 - 17 - 18	Exécutif syndical 1
24 - 25	ISST

Juin 2017

13 - 14 - 15	Exécutif syndical 1
--------------	---------------------

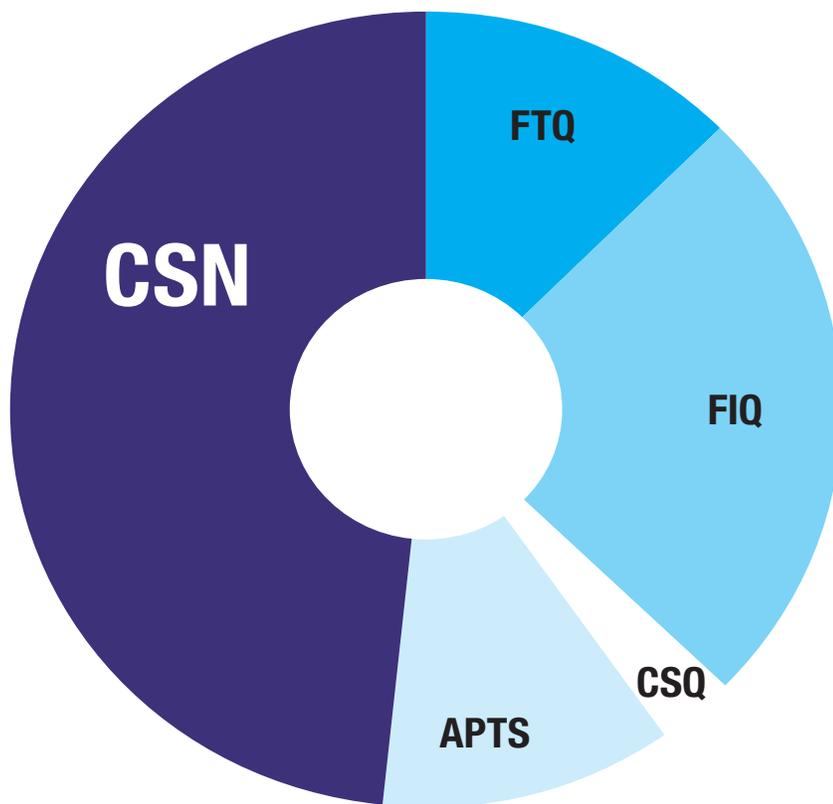
Les inscriptions aux formations se font sur le site Web ou encore au 418 647-5824.

*** La journée thématique en condition féminine du 15 février 2017 sera remise ultérieurement. Vous recevrez la nouvelle date vers la fin de janvier 2017.**

Assemblée Générale



La prochaine assemblée générale aura lieu le 7 février 2016 à l'Hôtel Delta à Québec



UNE FORCE INCONTOURNABLE

DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CSN 47 %

APTS	CSQ	FIQ	FTQ
11 %	3 %	24 %	12 %



**PRÉSENTE PARTOUT
SUR LE TERRITOIRE**

f  #forcecsn incontournable.info